

République du Niger  
Fraternité - Travail - Progrès  
Région de Maradi  
Département de Bermo  
Commune de Bermo

**PROCES VERBAL DE LA PREMIERE SESSION  
ORDINAIRE 2023 DE LA COMMUNE DE BERMO**

L'an deux mille vingt-deux du 24 au 27 Mars, s'est tenue dans la salle de délibérations de la mairie de Bermo, la première session ordinaire de l'année 2023 du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Aboubacar Jouli président dudit conseil.

**Etaient présents**

**Membres élus**

Mr Aboubacar Jouli	Maire
Mr Mahamane EL Sallah	Maire Adjoint
Mr Amadou Mahamane Doutchi	Conseiller
Mr Riskou Abdou	Conseiller
Mr Moussa Ghamaran	Conseiller
Mr Gnalaoudo Baleri	Conseiller
Mr Djirkifili Mahamane	Conseiller
Mr Daoure Tambaya	Conseiller
Mr Bouda Badja	Conseiller
Mme Bassouna Bagogi	Conseillère
Mme Oummounana Oubankadi	Conseillère
Mr Mariama Alhadi	Conseillère

**Membres de droits**

Mr Malan Oumarou	Chef de Gr pt Bororo
Mr Kipel Aberchi	Rept Gr pt Kassawasawa
Mr Hama Harouna	Chef de Grpt Kelmerkest

Le secrétariat de séance est assuré par Mr Moussa Mairana secrétaire Général de la mairie.

Avant de passer à l'ouverture de la session, le préfet a entretenu l'assistance sur deux points :

## POINT 01 : Les points inscrits à l'ordre du jour

Il a souligné que les points inscrits à l'ordre du jour sont de l'heure, il revient aux conseillers de les examiner avec soins. Il a salué le dévouement des conseillers qui font pieds et mains pour participer à la session malgré leurs multiples préoccupations et la distance. Après, il a attiré l'attention des conseillers sur la dimension publique de la session c'est pourquoi elle nécessite la participation des services techniques et des communautés pour leur contributions et le procès-verbal doit être affiché pour plus de transparence.

## POINT 02 : Le centre de formation aux métiers (C F M)

Le centre de formation aux métiers étant sous la coupe de la mairie, dont cette institution doit être regardante sur son fonctionnement et lui apporté de la subvention au besoin a-t-il indiqué.

Après la Fatiha, le président de séance prend la parole, salue l'assistance, contrôle le quorum et présente l'ordre du jour qui comporte les points suivants :

- Lecture et amendement du procès-verbal de la session précédente ;
- Validation du P I A et du P P M 2023 ;
- Présentation et adoption de compte de fin d'exercice et compte administratif 2022 ;
- Désignation des trois élus membres de la COFOCOM et du S P de ladite commission ;
- Délibération sur les travaux de construction d'un bloc d'hospitalisation au C S I de Bermo et la réhabilitation de cinq (5) classes endommagées et leurs équipements

### Divers

- La situation du fonçage de puits cimenté de Wanboragan ;
- La fête des éleveurs GUEROWEL de Akadaney ;
- Le ciblage de vulnérabilité de l'ONG / AGIR



Puis, le président a invité les conseillers à examiner avec attention et responsabilités les points inscrits à l'ordre du jour et surtout d'apporter leur amendement. C'est ainsi que le point n° 3 a été ramené à la cinquième position compte tenu du retard du présentateur qu'est le receveur.

1) Lecture et amendement du procès-verbal de la session précédente

Après lecture du Procès-verbal par le secrétaire général de la mairie le débat s'est focalisé sur la délibération N°7 de la session du 7 au 10 septembre 2022 portant sur l'achat d'un véhicule pour le fonctionnement de la mairie. Pour remettre les choses à leur place, ce point rejoint le point N° 5 en attendant l'arrivée du receveur pour éclaircissement.

2) Validation du P P M et du P J A 2023

Le P P M et P J A ont été examinés et adoptés par l'unanimité des conseillers c'est à dire 12 voix sur 12, mais pour le second point des observations ont été dégagées :

- Pour la forme : ajouter une colonne pour les commentaires par rapport aux réalisations ;
- Pour le fond : insérer une ligne pour le fonctionnement des centres de formations aux métiers et leur extension

3) Désignation des trois élus membres de la COFOCOM et du SP de ladite commission.

Après un échange riche, les trois élus membres de la COFOCOM et le SP de ladite commission ont été votés par l'unanimité des conseillers c'est à dire 12 voix sur 12 .Il s'agit de :

- Pour les membres de la COFOCOM
  - Mr Amadou Mamane Doutchi
  - Mr Gnalaoudo Baleri
  - Mme Mariama Alhadi
- Pour le secrétaire permanent de la COFOCOM
  - Mr Moussa Mairana

- 4) Délibération sur les travaux de construction d'un bloc d'hospitalisation au CSI de Bermo et réhabilitation de cinq (5) classes endommagées et leurs équipements

Après une explication claire par le président du conseil et la contribution des conseillers sur ce point, il a été adopté à l'unanimité c'est à dire 12 voix sur 12.

- 5) Présentation et adoption des comptes de fin d'exercice et administratif 2022

Ce point n'a pas été examiné, suite à l'absence du receveur municipal et a été reporté à la session précédente.

En divers le président du conseil a expliqué à l'assistance de manière satisfaisante les contenus des points inscrits.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance.

Secrétaire de séance

président de séance

Moussa Mairana

Boubacar Jouli

